

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 51

Artikel: Le chapelier de Moudon
Autor: Henrioud, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210010>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 20 décembre 1913 : Les paysans vaudois (V. G.). — Le chapelier de Moudon (M. Henrioud). — La politesse, que devient elle ? — Lo mètingue (Mare à Louis). — Serait-ce un mythe ? — Les foudres de la Julie. — L'éternel refrain. — Distractions arithmétiques. — La chanson des métiers.

au gain parce qu'il connaît la valeur des choses, avare parce que chaque parcelle de son bien représente de ses sueurs et de ses courbatures, mais qui reste beau et grand quand même, parce que ces sentiments lui viennent de la terre qui l'épeinte et souvent ne lui paie pas son dû.

Si les légendes de M. Clément n'ont pas été écrites pour faire rire, elles sont toutes savoureuses et d'un réalisme frappant. Si d'aucunes semblent au premier abord un peu cruelles, un peu rudes, on est forcée de les trouver vraies. Le dessin de Clément est serré, chaque trait a sa valeur, aucun n'est superflu et l'on n'y trouve que ce qui est intéressant. Les têtes rusées des paysans, au nez arqué, aux sourires malins ou méfiant, aux petits yeux brillants sous des arcades proéminentes, sont d'une vérité parfaite. La recherche de l'art se dégage de chacune de ces planches. Dans son œuvre, Clément n'a pas seulement dépeint le paysan vaudois, il n'a pas fait qu'une description de mœurs locales, il a synthétisé le type de l'être qui est aux prises avec la terre, cette race solide, rude, qui touche au sublime parce qu'elle ne s'éloigne pas de la Nature.

L'œuvre de Clément plaira à tous ceux qui aiment le paysan vaudois et ceux-ci seront heureux d'en voir une étude sérieuse faite par un artiste, jeune et enthousiaste, qui n'en est pas à ses premiers succès.

V. G.

LE CHAPELIER DE MOUDON

En marge d'un vieux almanach.

Ils sont bien amusants, quelquefois, nos vieux almanachs.

Celui que nous allons feuilleter avec les amis du *Conteur*, un in-32 habillé d'une forte reliure de bois et de cuir, date de 1774¹.

Il est malheureusement dépourvu des premiers feuillets et ne commence qu'avec les foyers d'octobre.

Après le calendrier, viennent les renseignements habituels sur les quatre saisons, les éclipses ; les dissertations sur les guerres et les maladies ; une liste de naissances illustres, la description de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique ; enfin, le cours des postes à Neuchâtel, car notre almanach paraît avoir été imprimé dans cette ville.

Le verso du dernier feuillet est orné d'une naïve gravure sur bois divisée en trois parties. Au haut de la vignette se voit un superbe soleil, accompagné des signes du zodiaque ; on reconnaît au centre la ville de Neuchâtel et trois embarcations flottant sur le lac ; plus loin, des montagnes. Dans le bas, près d'un arbre, un astrologue à longue barbe, assis sur un escabeau, écrit dans un grimoire. Dessous, on lit ces mots prétentieux :

Il tend à l'immortalité.

¹ Il nous a été très obligeamment cédé par M. John Landry, député, à Yverdon.

Plus modeste que le faiseur de pronostics était sans doute le chapelier de la bonne ville de Moudon, qui a noté, de 1798 à 1809, sur les feuillets blancs de l'opusculle, les sommes dues par ses clients.

Voici quelques-unes de ces inscriptions qui nous font connaître bon nombre de familles de l'époque, ainsi que les prix demandés par l'artisan moudonnois :

Doit Jean Veuillet, meunier, à Thierrens, un raccommodage de chapeau à Créturaz, prix 4 batz, livré à sa femme le 30 juillet 1798. (Créturaz est le nom du chapelier.)

Doit M. Braillard-Martin à Créturaz, le laniage (sic) de deux paires de bas livrés le 2 août 1798, 8 batz.

Doit Meyer, teinturier, à Créturaz pour lui avoir gommé un chapeau, livré le 10 mai 1799, 10 crutz.

Doit le régent Cornamusat à C., 5 batz pour lui avoir teint une paire de bas (13 mars 1799).

Doit le curial Burnand à C., 2 raccommodages de chapeaux et bordé en soie pour ses enfants, 10 batz (1^{er} juillet 1799).

Doit le cousin François Jaquier, de Prahins, à C., 2 raccommodages de chapeau et coiffe, 12 batz (7 juillet 1799).

Doit le régent Cornamusat à C., un chapeau neuf, 40 batz (8 nov. 1799).

Doit le petit fils du commandant Durussel, de Bussy, à C., deux refactures de chapeaux, et bord, un changé de coiffe, 13 batz (14 avril 1800).

Doit le Ministre Piccard à C., 3 raccommodages de chapeaux, 19 batz (6 octobre 1800).

Doit Alexandre Bezençon à C., un chapeau neuf, 60 batz. Acquitté par rencontre pour 1 cent de fascines (4 avril 1801).

Doit M. Tissot à C., 50 batz pour un chapeau neuf et refacture (4 avril 1801).

Doit Daniel Dombald, tailleur, à C., deux chapeaux neufs, l'un de 30, l'autre de 18 batz, fait 48 batz (25 mai 1801).

Doit M. le curial Rouvena, de Rue, pour refacture d'un chapeau, 4 batz (12 juin 1802).

Doit M. George le Maure pour un chapeau neuf, 20 batz (21 septembre 1802).

George le Maure était un nègre du Congo amené en Suisse par Gabriel Bize, co-seigneur de Treytorrens. (Voir le « Bulletin » n° 2 de l'Association du Vieux-Moudon.)

Doit Daniel Bourgeois, tanneur, pour 2 refactures de chapeaux, 14 batz (27 août 1803).

Doit l'officier Faucher, pour 2 refactures de chapeaux, 15 batz (7 septembre 1803). Payé le 7 octobre 1804 par rencontre pour m'avoir arrangé des panières à mon char.

Doit le cousin Jean Philippe Créturaz pour un chapeau neuf pour son petit, 20 batz (19 octobre 1803).

Doit le régent de Bussy pour lui avoir teint un mouchoir de soie et une paire de menottes (mitaines), 4 batz (5 mars 1804).

Doit la Suzette Gindre, un chapeau neuf pour son petit, 18 batz (17 avril 1806). Reçu à compte 4 quartiers de pommes de terre qui font 14 batz.

Doit le marquis Saloz pour refacture de chapeaux, 5 batz (22 juin 1806).

Doit Alexandre fils de Jean-Daniel de la Carrée de Granges sous Trey, un chapeau neuf, 46 batz (26 janvier 1807).

Doit le régent Pilliard de Lucens, un chapeau neuf, 65 batz (22 juin 1807).



LES PAYSANS VAUDOIS

DE CH. CLÉMENT.

Sous ce titre, M. Clément vient de faire éditer un album contenant une trentaine de planches au roseau avec de courtes légendes. — (Librairie Frankfurter, éditeur, Lausanne).

M. Clément avait tout pour faire de cette œuvre quelque chose d'intéressant et d'artistique : il aime les paysans de chez nous, il les connaît à fond, les ayant étudiés chez eux, ayant vécu leur vie ; c'est un sincère, il recherche la vérité et c'est elle qui frappe dans ces dessins vigoureux, dans les traits de ces têtes si expressives, dans les attitudes de ces sujets, dans les légendes qui valent par leur exactitude.

L'artiste n'a pas cherché à être drôle, ses dessins ne forment pas un album humoristique blaguant le Vaudois ; c'est plus que cela : Clément a réussi, grâce à son talent, à condenser en quelques planches et en peu de lignes de texte, ce type du paysan du gros de Vaud, qui aime la terre parce qu'elle lui donne de quoi vivre, qui lutte pour agrandir son domaine, est aisé

Doit le cousin David, de Correvon, pour deux chapeaux de paille et des rubans, 12 batz (18 mai 1808).

Doit M. l'apothicaire Chollet, pour refacture de chapeaux, 10 crutz (1^{er} août 1808).

Nous ne voulons pas allonger cette liste et nous contenterons de citer encore, parmi les clients moudonnois du chapelier Créaturaz les noms suivants : Jacob Trollard, J.-S. Jossevel, Abram Ecoffey, M. Dutoit-Guex, Jacob Chaillat, M. Roberty, J.-L. Becholay, M. Perrot, M. Fäteber, Abram Ecoffey, M. Duveluz, P. Pahud, régent, M. Dutoit, Ch. Voruz, M. Tacheron, J. Desasan (Desarzens?), J. Poeterlin, Daniel Penguely, M. Detray, M. Dufesse.

En résumé, c'est tout Moudon ou peu s'en faut, qui se coiffe chez Créaturaz. On voit aussi défilé chez lui des gens de Thierrens, de Neyruz, de Correvon, de Combremont, de Granges, de St-Cierges, de Denezy, de Lucens, de Prahins, et même de Rue et de Morat.

Mais les temps sont durs : on fait beaucoup relâper et l'on achète peu de neuf. Comme on l'a vu, le prix des chapeaux neufs est assez élevé : il varie entre 20 et 65 batz (1 batz = environ 15 centimes). Il s'agit sans doute ici de chapeaux de feutre, pour hommes. Un chapeau d'enfant coûte 18 ou 20 batz.

Pour 5 ou 6 batz on a déjà un chapeau de paille.

Le record du luxe semble avoir été battu par le régent de Lucens, qui payait 65 batz pour un chapeau.

Il serait intéressant de connaître également les prix des chapeaux des moudonnoises d'il y a cent ans et de comparer leurs exigences avec celles de nos dames d'aujourd'hui.

M. HENRIODU.

LA POLITESSE, QUE DEVIENT-ELLE ?

Un journal de Paris vient d'ouvrir une enquête, dans le dessein de renseigner ses lecteurs sur l'état présent de la politesse française. Où en est la politesse française ? Est-elle en décadence ? Est-elle en progrès ?

Un certain nombre d'hommes de lettres ont répondu déjà au journal qui leur posait la question ; et leur opinion formelle, à tous, est que la politesse française est bien malade ; disons mieux : qu'elle s'en va.

Mais ce qui est digne de remarque, c'est que plusieurs d'entre eux n'hésitent point à rendre les femmes responsables de cette décadence. « Si les femmes nous ont, disent-ils, découragés d'être polis — les « femmes élégantes » surtout — c'est que la plupart d'entre elles sont devenues, à l'égard des hommes, d'une incroyable impolitesse ! »

Il est certain que l'habitude de paraître indifférentes à ce geste courtois de l'homme, de ne même pas répondre à son salut — dans un salon, dans la rue ou dans l'escalier — est, parmi les femmes du monde, un peu plus répandue qu'autrefois.

Mais la raison ?

Une Parisienne l'a donnée :

— Votre sexe n'a, monsieur, que les égards qu'il mérite. Si les hommes respectaient en France, la femme qui passe à côté d'eux — s'ils la respectaient *toujours*, comme on la respecte en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, aux Etats-Unis — vous nous verriez moins altières. Mais envers vous autres on est toujours sur le qui-vive... Or, une femme bien élevée ne saurait répondre qu'aux saluts qui lui inspirent confiance, et ne saurait sourire qu'aux hommages dont elle ne suspecte point l'intention... Vous comprenez ?

Distraction. — A l'école :

— Je suis très mécontent de vous ; vous écoutez d'une oreille et, de l'autre, vous regardez voler les mouches !

LO MËTINGUE

Du lo temps que i'oyé dèvezā de clli Mëtingue, mè su de on coup : « Lo premi iadzo que revindra per tsi no, lâi a pas de nanf, faut que i'aullo lo guegn po vère que l'è que clli corps, por quand on ein dèvezé ào cabaret que pouesso dere : « Lo cougnaiço prau, l'è vu ! » Justameint on m'a de l'autr'h : « Mëtingue vint pè Lozena demeindze que vint po volâ su lo Lâu¹ avoué on certain Tseveliard que vôle la titâ ein avau. » Su z'u adan su lo Lâu po vère clli mons Mëtingue et pu Tseveliard.

Bon Dieu dau ciè que de dzein : dâi z'hommo, dâi fenne, dâi damuzalle, dâi valottet, dâi galéze gaupe, dâi poute. Se l'avant ti èta de la mîma mère ein arâi z'u dâi mene. Mâ n'pas zu tant lezi de lè vouâti por cein que i'è oïu dere dè coûte mè : « Vaité Tseveliard. » Et ne manque pas. On oût tot d'on coup ronnâ on affére que s'met à veri, à veri, et pu on bocon de founâre et vaite Tseveliard que s'met à volâ.

Mé crayè que volâve quemet lè z'ozî, mâ diabe la pas : s'agueilhe per dessu on machine que lâi diant on' *aréoplane*. Pu pas mî vo lo represeintâ qu'a n'on puchaint prevolet que l'arâi dévant on bré que vire. Avoué cein, ie monte drâi en amont, tant hiaut, qu'on sè crayâi adi de lo recâidre dessu la titâ. Tote lè fenne l'avant pouâire que lau tsezeye dessu por cein que l'avant de clliau biau tsapî que mettant ora avoué dâi pliematsu quemet lè dragon dâi z'autro iadzo. L'arâi faliu vèle lè get que s'âovressant asse grand que dâi falot de pousta po guegnâ clli Tseveliard que l'ètai dein lè z'air, à tsevau su sa manivella. Lâi fasâi rein que fêre : la pice draîte, la betetiula, sè verîe su la rita, dè côte, su lè piaute ; et pu adi cllia *betetiula drobilia* que l'è cein que l'ebahîve lo mè lè dzein. N'aré pas ètai fotu d'ein fêre atant quand bin l'été bon de gyme pè l'écoula. L'a volâ grandetenent ; po fini, la refé dâotrai coup cllia betetiula drobilia et la redecheinu ein avau su lo prâ. Quin hommo, to parâi ! N'è pas quemet l'asseuse de Rio-Bozon que la titâ lâi vire ti lè coup que va su lè liâo. Clli Tseveliard, po onna fortâ titâ, l'a onna fortâ titâ.

L'ateindeu oncore on momeint po vère volâ Mëtingue, mimameint que i'è dèmandâ à mon vezin quand voliâve volâ. S'è fotu de mè. L'avâi bin dè quie, clli tserpenâ CA l'ètai asse tserpenâ que lo boçan à Brediet. M'a tant mourgâ que i'è fotu lo camp sein atteindre la fin et su z'u medzi la fondue ào « Français », iô diant que la fant tant bouna. Justameint i'è trovâ lè on monsu que l'a z'on zu ètai michenêro dein l'êtrandi et m'a de dinse :

— Eh bin ! clli mëtingue l'ètai bin biau à vère ?

— Mëtingue n'a pas volâ, que lâi dio. Mâ, oï bin Tseveliard, que l'a fê dâotrai coup la betetiula drobilia. Lo mondo l'a prau guegnâ. Mimamenteint que cein m'a fê peinsâ à vo.

— Porquie à mè ?

— Oï, ie mè dezè dinse : Ne crayo pas que ti lè michenêro et lè menistre de tota la terra, du la création, n'ant jamé fê atant lèvâ lè get ào ciè quemet clli Tseveliard.

MARC A LOUIS.

SERAIT-CE UN MYTHE ?

*Napoléon fañtôme.*²

III (Fin).

9^o On nous dit que ce chef de tant de brillantes armées avait parcouru glorieusement les contrées du Midi, mais qu'ayant trop pénétré dans le Nord, il ne put s'y maintenir. Or, tout cela caractérise parfaitement la marche du soleil.

¹ Sur les Plaines-du-Loup.

² « Comme quoi Napoléon n'a jamais existé », par J.-B. Péres, bibliothécaire de la ville d'Agen.

Le soleil, on le sait bien, domine en souverain dans le Midi, comme on le dit de l'empereur Napoléon. Mais ce qu'il y a de bien remarquable, c'est qu'après l'équinoxe du printemps le soleil cherche à gagner les régions septentrionales, en s'éloignant de l'équateur. Mais au bout de *trois mois* de marche vers ces contrées, il rencontre le tropique boréal qui le force à reculer et à revenir sur ses pas vers le Midi, en suivant le signe du Cancer, c'est-à-dire de l'*Ecrevisse*, signe auquel on a donné ce nom (dit Macrobe) pour exprimer la marche rétrograde du soleil dans cet endroit de la sphère. Et c'est là-dessus qu'on a calqué l'imaginaire expédition de Napoléon vers le Nord, vers Moscow, et la retraite humiliante dont on dit qu'elle fut suivie.

Ainsi, tout ce qu'on nous raconte des succès ou des revers de cet étrange guerrier, ne sont que des allusions relatives au cours du soleil.

10 Enfin, et ceci n'a besoin d'aucune explication, le soleil se lève à l'Orient et se couche à l'Occident, comme tout le monde le sait. Mais pour des spectateurs situés aux extrémités des terres, le soleil paraît sortir, le matin, des mers orientales, et se plonger le soir, dans les mers occidentales. C'est ainsi, d'ailleurs, que tous les poètes nous dépeignent son lever et son coucher. Et c'est là tout ce que nous devons entendre quand on nous dit que Napoléon vint par mer de l'Orient (de l'Egypte), pour régner sur la France, et qu'il a été disparaître dans les mers occidentales, après un règne de douze ans, qui ne sont autre chose que les douze heures du jour, les douze heures pendant lesquelles le soleil brille sur l'horizon.

Il n'a régné qu'un jour, dit l'auteur des *Nouvelles Messénienes*, en parlant de Napoléon ; et la manière dont il décrit son élévation, son déclin et sa chute, prouve que ce charmant poète n'a vu, comme nous, dans Napoléon, qu'une image du soleil ; et il n'est pas autre chose ; c'est prouvé par son nom, par le nom de sa mère, par ses trois sœurs, ses quatre frères, ses deux femmes, son fils, ses maréchaux et ses exploits ; c'est prouvé par le lieu de sa naissance, par la région d'où on nous dit qu'il vint, en entrant dans la carrière de sa domination, par le temps qu'il employa à la parcourir, par les contrées où il domina, par celles où il échoua, et par la région où il disparut, pâle et *découronné*, après sa brillante course, comme le dit le poète *Casimir Delavigne*.

Il est donc prouvé que le préteud héroïde de notre siècle n'est qu'un personnage allégorique dont tous les attributs sont empruntés du soleil. Et par conséquent Napoléon Bonaparte, dont on a dit et écrit tant de choses, n'a pas même existé, et l'erreur où tant de gens ont donné tête baissée vient d'un *quiproquo*, c'est qu'ils ont pris la mythologie du xix^e siècle pour une histoire.

P. S. Nous aurions encore pu invoquer, à l'appui de notre thèse, un grand nombre d'ordonnances royales dont les dates certaines sont évidemment contradictoires au règne du préteud Napoléon ; mais nous avons eu nos motifs pour n'en pas faire usage.

LES FOUDRES DE LA JULIE

Audiuste n'est pas très heureux en ménage. Sa femme, la Julie, lui fait des scènes le jour durant et va même parfois jusqu'à le frapper. Le pauvre Audiuste supporte avec résignation son martyre.

Appelé pour affaire à Lausanne, par un cousin, Audiuste est tout heureux d'échapper un jour à ses tourments.

Il aperçoit dans le bureau de son parent un appareil téléphonique. Il sait vaguement à quoi ça sert, mais il n'en a jamais vu.

— Quesse que c'est que cette mécanique ? demande Audiuste.

— C'est le téléphone. Bien commode. Avec ça on peut causer avec quelqu'un situé à des centaines de kilomètres et on l'entend comme s'il était près de soi.

— Bah !

— Voulez-vous en juger... Il y a bien un téléphone dans votre village ?

— Je crois que oui.

— Et bien, nous allons faire demander votre femme et vous lui parlerez.